

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 11190
Numéro SIREN : 351 631 460
Nom ou dénomination : A.A.C.E. - AUDITEURS ASSOCIES CONSULTANTS EUROPEENS

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2018 sous le numéro de dépôt 111355



20181113552017

DATE DEPOT : 13/11/2018

N° DE DEPOT : 111355

N° GESTION : 1989B11190

N° SIREN : 351631460

DENOMINATION : A.A.C.E. - AUDITEURS ASSOCIES CONSULTANTS EUROPEENS

ADRESSE : 4 rue Firmin Gillot 75015 Paris

MILLESIME : 2017

A. A. C. E.
AUDITEURS ASSOCIES CONSULTANTS EUROPEENS

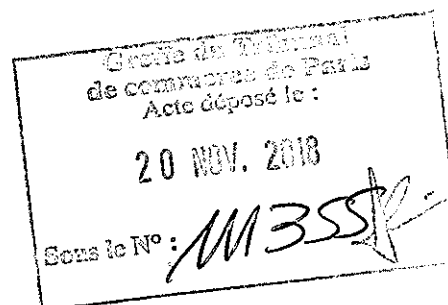
Société par Actions Simplifiée au capital de 370.000 Euros

Siège social : 4, rue Firmin Gillot – 75015 PARIS

R.C.S. : PARIS B 351 631 460

SIRET : 351 631 460 00042

Code APE : 6920 Z



PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

- Report à nouveau antérieur	377 047.72 €
- Bénéfice de l'exercice	386 998.03 €
Bénéfice distribuable	764 045.75 €

En :

- Autres réserves	400 000.00 €
- Distribution de dividendes (1,30 Euro par action)	12 025.00 €
- Report à nouveau	352 020.75 €
Comme ci-dessus	764 045.75 €

Cette affectation a été votée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2018 dans sa troisième résolution.

Carlyste congn

SAS A A C E

4 rue Firmin Gillot
75015 PARIS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Carthage


Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	79 040	73 281	5 759	12 567
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	367 317		367 317	80 664
Créances rattachées aux participations	4 876 961		4 876 961	4 424 579
Autres titres immobilisés	61 000		61 000	61 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	863		863	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 385 182	73 281	5 311 900	4 578 811
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	288 773		288 773	169 960
Autres créances	17 947		17 947	27 568
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	295		295	295
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	307 016		307 016	197 822
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 692 197	73 281	5 618 916	4 776 633
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	370 000	370 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	37 000	37 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 850 000	2 750 000
Report à nouveau	377 048	423 679
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	386 998	65 394
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 021 046	3 646 073
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	393 800	393 800
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	393 800	393 800
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	430 399	97 407
Emprunts et dettes financières diverses (3)	535 343	429 138
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 979	100 978
Dettes fiscales et sociales	126 349	109 237
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 204 070	736 760
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 618 916	4 776 633
(1) Dont à plus d'un an (a)	281 583	40 021
(1) Dont à moins d'un an (a)	922 487	696 739
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	80 501	32 934
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens)						
Production vendue (services)	357 825	100,00	380 379	100,00	-22 554	-5,93
Chiffre d'affaires net	357 825	100,00	380 379	100,00	-22 554	-5,93
Dont à l'exportation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	11 070	3,09	15 731	4,14	-4 662	-29,63
Total produits d'exploitation	368 895	103,09	396 111	104,14	-27 216	-6,87
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/sas)						
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges extemes	171 536	47,94	180 612	47,48	-9 076	-5,03
Impôts, taxes et vers. assim.	11 072	3,09	988	0,26	10 084	NS
Salaires et Traitements	40 464	11,31	65 464	17,21	-25 000	-38,19
Charges sociales	23 359	6,53	37 070	9,75	-13 711	-36,99
Amortissements et provisions	8 682	2,43	402 975	105,94	-394 292	-97,85
Autres charges	15 003	4,19	15 003	3,94		
Total charges d'exploitation	270 116	75,49	702 111	184,58	-431 995	-61,53
RESULTAT D'EXPLOITATION	98 780	27,61	-306 000	-80,45	404 780	-132,28
Opérations en commun						
Produits financiers	56 524	15,80	388 613	102,16	-332 089	-85,45
Charges financières	9 768	2,73	9 137	2,40	631	6,91
RESULTAT FINANCIER	46 756	13,07	379 476	99,76	-332 721	-87,68
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	145 535	40,67	73 476	19,32	72 059	98,07
Produits exceptionnels	300 886	84,09			300 886	
Charges exceptionnelles	45 847	12,81			45 847	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	255 040	71,27			255 040	
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	13 577	3,79	8 082	2,12	5 495	67,99
BENEFICE OU PERTE	386 998		65 394		321 604	491,80

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A A C E

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 5 618 916 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 386 998 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	23 366			23 366
- Matériel de transport	36 650			36 650
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 559	1 874	1 408	19 025
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	78 574	1 874	1 408	79 040
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 505 243	814 954	75 919	5 244 278
- Autres titres immobilisés	61 000			61 000
- Prêts et autres immobilisations financières		863		863
Immobilisations financières	4 566 243	815 817	75 919	5 306 141
ACTIF IMMOBILISE	4 644 817	817 691	77 327	5 385 182

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 874	815 817	817 691
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 874	815 817	817 691
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 408	75 919	77 327
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 408	75 919	77 327

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI EUROPE VAVIN 06160 JUAN LES PINS	3 048	420 361	99,50	-311
SCI EUROPE ANTILLES 06160 JUAN LES PINS	762	-1 821 359	99,00	-76 415
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SCI SCI EUROPE MEDITERRANEE 83700 ST RAPHAEL			50,00	
SARL LOISIRS EUROPE ANTILLES 06600 ANTIBES	20 000	-194 398	49,00	-51 010
SA AACE EXPERTISE 75015 PARIS	38 200	234 610	49,66	22 712
SAS MARIMMO 06600 ANTIBES	10 000	-328 516	49,00	-89 407

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 311	1 033		21 344
- Matériel de transport	29 849	6 801		36 650
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 846	849	1 408	15 288
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	66 007	8 682	1 408	73 281
ACTIF IMMOBILISE	66 007	8 682	1 408	73 281

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 184 544 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	4 876 961		4 876 961
Prêts			
Autres	863		863
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	288 773	288 773	
Autres	17 947	17 947	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	5 184 544	306 720	4 877 824
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 370 000,00 euros décomposé en 9 250 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	393 800				393 800
Total	393 800				393 800

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 204 070 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	80 501	80 501		
- à plus de 1 an à l'origine	349 898	68 315	221 883	59 700
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 841	1 841		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 979	111 979		
Dettes fiscales et sociales	126 349	126 349		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	533 502	533 502		
Produits constatés d'avance				
Total	1 204 070	922 487	221 883	59 700
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	350 893			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	65 267			
(**) Dont envers les associés	249 340			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 234 362 euros.

Charges à payer

	Montant
Sous-traitance générale	14 400
Honoraires à payer	5 000
Intérêts courus sur autres emprunts	1 841
Intérêts	14 978
Provision 13° mois, primes	25 000
Charges licenciements à payer	19 862
Provision taxe d'apprentissage	550
Provision formation continue	534
Charges sociales/primes cp & rtt	13 500
Taxe professionnelle	767
Total	96 432

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

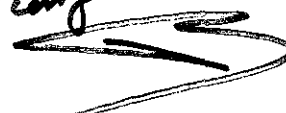
	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation	35 779	351 269
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 745	37 345
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	56 524	388 613
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 768	9 137
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	9 768	9 137
Résultat financier	46 756	379 476

A.A.C.E

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 370 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 4, RUE FIRMIN GILLOT
75015 PARIS
RCS PARIS B 351 631 460

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
--

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

certifié conforme


Aux Associés de la SAS « A.A.C.E »,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué mon audit des comptes annuels de la société, la SAS « A.A.C.E », relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion.

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
« Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les informations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation et les créances qui sont rattachés au bilan de votre société sont évalués comme indiqué dans la note « Règles et méthodes comptables » au paragraphe « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels. Mon appréciation de ces évaluations s'est fondée sur le processus mis en place par votre société pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation et le caractère recouvrable des créances rattachées aux participations. Mes travaux ont notamment consisté à apprécier les données utilisées par votre société pour déterminer la valeur de ses filiales ainsi que le caractère recouvrable des créances rattachées. Sur ces bases, j'ai procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et des dépréciations qui en ont résulté.

Je n'ai pas d'observations particulières à faire sur ces éléments.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulées, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Barthélemy,
Le 9 juin 2018

J. J. 2111
Jean-Marc DUFETEL
Commissaire aux Comptes

